

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation : 01/12/2025
Membres :
En exercice 18
Présents : 12
Votants : 15
Date d'affichage : 09/12/2025
Date de publication : 09/12/2025

Le 08 décembre 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Daniel BORDES, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORêt, Aurélia FOURNIER, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Gabriel BEUGIN par Katia PÉDEMAY, Nathalie KATSAMANTOU par Olivier FORêt et Sophie SUBIRATS par Jean Georges CLAIR

Absents : Fabrice GUIRAUD, Carine LASSOUANE et Tovo RABEMANANTSOA

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-88

OBJET : Avenant 2 au lot 4 Charpente couverture zinguerie – Marchés de travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains

La modification introduite par le présent avenant résulte d'aléa apparus en cours de chantier en toiture de l'ancien garage nécessitant les travaux supplémentaires suivants :

- remplacement du faîte existant,
- remplacement d'un solin existant,
- remplacement de bandeaux bois et gouttières zinc

L'avenant ainsi proposé induit une hausse du marché de 3 268,45 € HT soit 3 922,14 € TTC. Le montant du nouveau marché est de 38 372,70 € HT soit 46 047,24 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider cet avenant n° 2 au lot 4 Charpente couverture zinguerie, concernant les travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains attribué à l'entreprise GONZALO Père et fils, pour un montant de 3 268,45 € HT,
- d'autoriser M. le Maire à le signer ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

POUR : 15

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 08 décembre 2025

Le Maire
Jean Georges CLAIR



La secrétaire de séance
Katia PÉDEMAY

